Journal officiel de l'Union européenne

C/2024/5547

23.9.2024

FR
Série C

Résumé des décisions de la Commission européenne relatives aux autorisations de mise sur le marché en vue de l'utilisation et/ou aux autorisations d'utilisation de substances énumérées à l'annexe XIV du règlement (CE) nº 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

[Publié en application de l'article 64, paragraphe 9, du règlement (CE) nº 1907/2006 ([1])]

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(C/2024/5547)

Décision d'octroi d'une autorisation

Référence de la décision ([1])	Date de la décision	Nom de la substance	Titulaire de l'autorisation	Numéro de l'autorisation	Utilisation autorisée	Date d'expiration de la période de révision	Raisons de la décision
C(2024) 6354	16 septembre 2024	Trioxyde de chrome (nº CE: 215-607-8, nº CAS: 1333-82-0)	Ratier-Figeac, Route de Cahors, 46100 Figeac, France	REACH/24/38/0	Usage industriel pour le chromage fonctionnel des vis à billes en acier critiques pour la sécurité des aéronefs, utilisées dans les actionneurs des avions, en vue de réduire le rapport de friction et d'améliorer la résistance à l'usure, à la corrosion et à l'endurance, permettant une durée de vie utile ciblée	10 novembre 2033	Conformément à l'article 60, paragraphe 4, du règlement (CE) nº 1907/2006, les avantages socio-économiques l'emportent sur les risques qu'entraîne l'utilisation de la substance pour la santé humaine et pour l'environnement et il n'existe pas de substances ou de technologies de remplacement appropriées.
				REACH/24/38/1	Usage industriel pour le chromage anodique des longerons en aluminium en tant que phase critique de préparation des surfaces pour le collage avec les pales d'hélices critiques pour la sécurité des aéronefs, en vue de garantir des performances de collage fiables et d'améliorer la résistance à la corrosion des longerons	10 novembre 2030	

([1]) La décision est disponible sur le site web de la Commission européenne à l'adresse suivante: Authorisation (europa.eu).

([1]) JO L 396 du 30.12.2006, p. 1.

ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2024/5547/oj